

92083

ARCHIVES SH 86

ARTHUR OTHILY

MF  
F



RAPPORTS NOURRICIERS : INDICATEURS PRIVILEGES DES CHANGEMENTS SOCIAUX  
CHEZ LES CREOLES DE GUYANE ET LES NOIRS MARRONS DE GUYANE ET DU SURINAM

COMMUNICATIONS AUX

PREMIERES JOURNEES MEDICALES DE LA MERE ET DE L'ENFANT  
(RECYCLAGE EN PERINATALOGIE)

-0-

Fonds Documentaire ORSTOM  
Cote: Bx10220 Ex: 1

CAYENNE, 27-28-29 JANVIER 1983.



Fonds Documentaire ORSTOM

010010220

RAPPORTS NOURRICIERS, INDICATEURS PRIVILEGIÉS  
DES CHANGEMENTS SOCIAUX CHEZ LES CREOLES DE  
GUYANE ET LES NOIRS MARRONS DE GUYANE ET DE  
SURINAM

---

La société guyanaise, comme beaucoup d'autres aujourd'hui, a décidé de faire reposer son développement sur l'affirmation de son identité culturelle. Cette volonté doit se confronter à la réalité complexe (et potentiellement enrichissante) de la pluralité des cultures en GUYANE et de la diversité des types de sociétés qui sous-tendent des cultures. Les informations font généralement défaut lorsqu'on cherche à mettre en oeuvre ce projet, à cause de l'absence de politique culturelle concertée qui a régné jusqu'à ces derniers temps. Les sciences sociales, de plus en plus associées comme élément d'appui à la mise en oeuvre de la politique culturelle nouvelle, sont généralement mal préparées pour conseiller ou pour formuler un diagnostic. Elles doivent souvent s'appuyer sur une démarche assez proche de celle que le sociologue togolais N'SOUGAN A AGBLEMAGNON appelait avec humour : "la recherche semi-tâtonnante à moyen terme". Il serait donc utile, dans une telle perspective que la recherche finalisée, qui doit de plus en plus aller sur le terrain des décideurs, des réalisateurs, dispose d'un outil méthodologique à la fois économe et efficace. Cet outil devrait satisfaire aux exigences suivantes :

- 1/ Permettre de penser en même temps les phénomènes sociaux concernant plusieurs composantes socio-culturelles guyanaises ;
- 2/ Appréhender ces phénomènes dans leur dynamique
- 3/ Travailler sur des phénomènes suffisamment prégnants à l'intérieur de la réalité sociale pour, dans une certaine mesure, constituer un indicateur des changements majeurs survenant dans les autres secteurs importants de la société

La dyade mère/enfant, élargie dans certains cas à la triade mère/enfant/père, m'a paru capable de jouer le rôle d'indicateur pour approcher dans une perspective à la fois dynamique et comparée les problèmes d'évolution de certaines sociétés de GUYANE.

Il me semblait, en effet, que dans toute recherche portant sur la production des hommes Guyanais de demain, il est essentiel de mettre l'accent sur le point de passage obligé constitué par le vecteur privilégié des éléments du patrimoine culturel : la mère. Au sens large, la culture façonne aussi bien le corps, que l'intellect. Selon son contenu et son mode de transmission, elle donne à l'homme une âme ; elle l'exalte ou elle la tue. Elle est nourriture terrestre, spirituelle, céleste aussi. L'homme ne vit-il pas de pain, de ciel et d'autrui, même si parfois celui-ci est son enfer ?

Il s'agit donc d'examiner la structure et le fonctionnement du chenal au moyen duquel les apports formateurs de l'enfant transitent vers lui, d'une génération à l'autre, la voie maternelle, pour voir si les changements intervenant dans la nature de ce chenal pouvaient être mis en corrélation significative avec des secteurs majeurs de la vie sociale.

Il m'a paru de bonne méthode de comparer en un premier temps de ce point de vue la société créole de GUYANE et celle des Noirs Marrons de GUYANE et du SURINAM.

Issues d'un même espace, l'AFRIQUE, puis les plantations esclavagistes, les deux sociétés avaient très rapidement connu des histoires radicalement divergentes. L'une marronnant pour et par la liberté, l'autre ne la recevant de la grandeur d'âme des quarante huitards. Or, on évoque depuis quelque temps l'imminence de la "créolisation des noirs marrons". Ce que l'on observe, en fait, c'est leur descente vers la côte en nombre de plus en plus élevé pour s'installer dans des conditions matérielles et humaines difficiles à la périphérie des villes. Les hommes, venus seuls au début, sont de plus en plus fréquemment accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Par ailleurs, même ceux qui demeurent au pays d'origine sont gagnés à l'influence des grands vecteurs de diffusion des cultures occidentale et créole : l'école, les média, etc...

Ces indices permettent-ils de conclure à un processus de créolisation des Noirs Marrons ? Il nous a semblé qu'une problématique pertinente pouvait tenter de répondre, s'articuler autour de la place du rapport nourricier au sein de ces sociétés respectives.

Quelle est l'origine de ce concept ? Je l'ai emprunté à des représentants de ce qu'on appelle le courant systémiste : Edgar MORIN et Henri ATLAN. Le premier est sociologue, maître de recherches au C.N.R.S. Il est l'auteur d'ouvrages bien connus comme : les Stars, le Cinéma ou l'Homme Imaginaire, l'Homme et la Mort, le Paradigme Perdu, la Nature Humaine, la Méthode. Le second est professeur de biophysique à la Faculté de Médecine de Paris et à l'Université Hébraïque de Jérusalem.

C'est à propos d'une lecture du Paradigme Perdu qu'ATLAN a souligné l'importance capitale pour la genèse de la société humaine de l'introduction de la figure du père dans la relation mère/enfant. Cette apparition constitue à nos yeux une "véritable mutation sociale ayant conduit à un saut fantastique en hypercomplexité" (i.e. dans l'accroissement et la sophistication -non seulement en nombre mais en nature, en niveau, en qualité- des relations constitutives de la vie sociale).

L'importance radicale de cette apparition vient du fait qu'elle introduit au sein de la famille la contradiction fondamentale sur laquelle repose la dynamique des sociétés humaines. Cette contradiction oppose dialectiquement les relations de coopération/complémentarité à celles de compétition/antagonisme/conflit.

C'est grâce à la mise en oeuvre de ces relations par les groupes sociaux que s'opère la genèse des institutions sociales et celle des individus. Leur jeu détermine entre individus et sociétés deux types de rapports à la fois complémentaires et antagonistes : des rapports de dépendance et des rapports d'autonomie. Dans les sociétés pré-humaines, le premier type de rapports est couramment associé aux femmes et prend alors plus particulièrement la forme d'un rapport de dépendance nourricière.

Les comportements où ce rapport est dominant accentuent les valeurs qui exaltent l'ordre par rapport au bruit, à l'aléatoire, au nouveau, la nécessité par rapport au hasard, la coopération, la complémentarité, par rapport à la compétition, au conflit, les mécanismes de stabilisation par répétition, par recharge en redondance aux dépens de ceux qui créent l'ordre à partir du bruit.

Cette fonction nourricière a un rôle indispensable dans la constitution et le fonctionnement de l'organisation sociale. Elle assume le rôle de "mémoire" (au sens de mémoire d'ordinateur) dans la stabilisation des procès d'auto-organisation qui ont besoin, pour être efficaces, d'être couplés à ces mémoires, grâce auxquelles un minimum de stabilité peut apparaître dans les successions désorganisation/réorganisation qui les caractérisent. Sans mémoire, les patterns apparus disparaîtraient aussitôt.

Or, le lien privilégié de l'articulation individu/société est la famille. La dynamique sociale, c'est-à-dire le progrès en complexité (l'enrichissement du tissu de relations dont la dialectique est associée à la socio-génèse) dépend de la manière dont la contradiction fondamentale est véhiculée et transmise par la famille. Elle est donc liée au fonctionnement et à la structure de cette dernière.

L'absence du père dans ce lieu déséquilibre les rapports individu/sociétés vers l'aspect de la dépendance nourricière. L'aspect compétition/hiérarchie de ces rapports étant occulté, l'enfant n'intériorise que la moitié du social, celle dont les caractéristiques insistent sur la redondance, la répétition au dépens de la prise de risque, de l'affrontement, du hasard, de l'aléas. Or, l'association des deux est indispensable à la dynamique sociale.

Pour qu'une mutation constitue un vrai "saut d'organisation" il faut que la nouveauté désorganisatrice ne consiste pas seulement en une augmentation de variété gagnée aux dépens du stock déjà existant de redondance, mais encore en une augmentation de ce stock lui-même en matériel "inutile" à l'état présent d'adaptation, mais suffisamment répétitif par rapport à ce qui existe pour pouvoir être lu et exécuté tout en étant suffisamment différent pour constituer des aptitudes nouvelles (1)

Cette approche très sommairement esquissée nous permet de poser de façon opératoire le problème de l'existence ou de l'absence d'un noyau commun aux sociétés afro-américaines. Elle nous permet d'étudier le travail de l'histoire sur un principe de descendance par l'examen de deux jumeaux sociologiques qui suivent des itinéraires distincts, de poser le problème de l'originalité des sociétés afro-américaines par rapport à celles dont elles sont issues, en dégagant un invariant qui fonderait leur différence et leur

type de rattachement aux sociétés et aux cultures originelles/mères. Par ailleurs, elle peut constituer une contribution à la quête d'identité de la société créole de GUYANE par un rapprochement avec d'autres sociétés afro-latino-américaines où l'identité n'a jamais fait problème (du moins ni jusqu'à ce jour, ni dans les mêmes conditions) les sociétés de Noirs Marrons de GUYANE et du SURINAM.

Cette approche qui accorde, à la suite de PRICE et MINTZ, un rôle capital à l'histoire dans l'interprétation de la genèse des sociétés et des cultures afro-américaines, par une priorité attribuée à la dynamique des conditions sur place par rapport aux éléments du patrimoine africain, permet par ailleurs, de tenter d'apprécier les rôles respectifs de ce qui tient à la nature profonde des sociétés et ce qui provient de ce que G. BALANDIER définit comme la "dynamique du dehors".

On pourrait lui reprocher d'être trop culturaliste, d'accorder une importance excessive aux éléments culturels dans le fonctionnement de la vie sociale, au détriment des rapports sociaux, des relations entre les groupes qui la constituent. Cette critique tombe lorsqu'on considère que l'analyse a porté non pas sur le contenu du patrimoine culturel transmis, mais sur les conditions de sa transmission et les situations sociales dans lesquelles il se transmet.

## I - LA DYNAMIQUE SOCIALE SUR LES PLANTATIONS ET SES PRODUITS

### A - LE DEGAGEMENT DE LA MATRILINEARITE COMME ELEMENT UNIQUE DE PRODUCTION SOCIALE

#### 1/ Aspect en relief : privilège au rapport nourricier

Les facteurs qui, dans les deux cas, ont isolé et valorisé l'élément de descendance et qui dans le même temps ont privilégié le poids du rapport nourricier dans la relation familiale, se sont constitués essentiellement par les conditions de la vie sur les plantations de GUYANE et du SURINAM. On peut les décrire à partir d'un bon document sur la vie des esclaves en GUYANE au XVIIIe siècle et de divers textes concernant la colonie hollandaisé du SURINAM au cours de la même période, notamment "Le voyage au SURINAM et dans l'intérieur de la GUYANE" de STEDMAN et divers textes de Richard PRICE, en particulier "GUIANA MARRONS" ("Les Marrons de GUYANE") qui accordent une place très importante à l'histoire dans l'analyse des faits sociaux.

Les textes soulignent tous la difficulté pour les esclaves de mener une vie familiale. Elle provient :

- de l'incapacité juridique totale de l'esclave et notamment de l'incapacité paternelle : le père, propriété de son maître, n'a pas le droit d'exercer la puissance paternelle sur ses enfants, puisque ceux-ci, esclaves, passent dès qu'ils sont sevrés sous l'autorité du maître, qui est également chargé de veiller à l'instruction et à la pratique religieuse de ses esclaves ;

- de la répugnance des maîtres à laisser se constituer des familles pour éviter les drames des séparations.

Certes, le mariage était encouragé par l'administration coloniale et les missionnaires faisaient tout pour le promouvoir aux dépens du concubinage. Mais, la logique économique allait dans l'autre sens.



"Sur les plantations, les esclaves pouvaient difficilement trouver femme chez le maître et le maître ne les encourageait pas à se marier, sachant que les Pouvoirs Publics interdisaient de séparer un couple marié religieusement" (1)

Certes, "sur les grandes plantations (...) les maîtres encourageaient le mariage et la natalité qui allaient dans le sens de leur intérêt", mais on sait que les plantations de grande dimension ou même de taille modérée étaient l'exception dans la GUYANE du XVIIIe siècle. Il semble bien que même sur ces "grandes plantations", le mariage soit resté quelque chose d'exceptionnel, de très peu fréquent qui entraînait pour ceux qui se mariaient selon les normes occidentales "des sarcasmes de la part de leurs congénères" (2).

On a avec raison attribué ce comportement au fait que le mariage des Blancs était dépourvu de sens aux yeux des esclaves originaires de sociétés africaines où cette institution scelle avant tout une alliance entre deux groupes. La transplantation ayant fait éclater les groupes concernés, "le mariage pouvait apparaître aux individus comme une servitude supplémentaire et un lien sans objet." (3)

Par ailleurs, le comportement même de la plupart des Blancs n'incitait guère les esclaves à se plier aux contraintes du mariage religieux préconisé par les missionnaires et les Pouvoirs Publics. D'abord, les conditions de recrutement des colons de GUYANE ne les situaient pas parmi les couches de la société caractérisée par un comportement empreint de respectabilité. Par ailleurs, les conditions difficiles de leur existence réduisaient la distance qui les séparait de leurs esclaves. "Il ne faut pas oublier que la plupart des Blancs vécurent presque toujours en GUYANE une vie besogneuse et pénible, (...) en travaillant le moins possible, sans moyens financiers..." Leur statut d'existence est caractérisé par une constante "médiocrité" dont l'une des causes est "leur obstination à pratiquer" une exploitation primitive des terres... qu'avait pratiquée les Indiens et qui séduisit les colons au départ parce qu'elle nécessitait peu de moyens et peu de travail."

Ce choix de la facilité s'accompagnait (surtout dans les plantations isolées échappant de ce fait à la vigilance des missionnaires et des Pouvoirs Publics) d'un comportement moral très relâché. Cette attitude s'étendait aux esclaves : leurs maîtres préférant leur fournir du tafia de basse qualité que la nourriture et les vêtements (prescrits par le Code Noir) qu'ils auraient été dans de nombreux cas dans l'impossibilité de leur procurer, étant donné que, comme l'écrivait en 1714, le lieutenant du Roi GRANVAL à Pontchartrain, beaucoup d'habitants n'ont qu'un ou deux esclaves, d'autres n'en ont point et périssent de faim." (4)

Les enfants étaient constamment en compagnie des femmes jusqu'au moment où ils étaient en mesure de travailler. "Les négresses travaillant aux champs emmenaient leurs enfants jusqu'à ce qu'ils soient sevrés, la maîtresse se chargeait de la nourriture des enfants et leur inculquait les premiers principes de la religion. Lorsqu'ils étaient parvenus à un certain âge, on exigeait d'eux des travaux proportionnés à leurs forces. On les mettait à la garde d'une vieille négresse qui leur distribuait mille petits travaux." (5)

On peut penser que le modèle suggéré ci-dessus était plus accentué en GUYANE à cause des caractéristiques de l'économie guyanaise à cette époque de l'esclavage :

- a) difficultés économiques quasi-endémiques
- b) plantations de petite taille
- c) moyens financiers et matériels presque inexistants
- d) techniques agricoles peu performantes : agriculture itinérante sur brûlis, proche de celle des Amérindiens

---

(4) - Belletout de Préfontaine - Maison rustique à l'usage des habitants de CAYENNE - Paris 1763 - cité dans "L'esclave en GUYANE FRANCAISE sous l'Ancien Régime - Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer - 1960 - p. 34

(5) - Archives coloniales - C 14 - Vol. 8 - F. 16 - 1714 - 7 Mars - GRANVAL à Pontchartrain

II - ASPECT EN CREUX : LA DEMISSION FORCEE DES PERES - HYPOTHESE SUR LES FACTEURS HISTORIQUES AYANT ENTRAINE CETTE DEMISSION

Il est possible ici de transposer toutes proportions gardées des schémas d'explication utilisés dans d'autres sciences.

A - FACTEURS ECONOMIQUES/SOCIAUX

Ce qu'il faut montrer c'est que, compte tenu des caractéristiques propres de la société guyanaise, ces facteurs sont déterminants. En effet, dans cette société les éléments mâles ne sont pas producteurs des éléments qui commandent la reproduction sociale. Le pouvoir politique, économique, culturel est tenu par des personnes individuelles ou collectives extérieures au groupe.

Si l'on s'en tient au schéma emprunté à la biologie (va-et-vient entre les potentialités de l'organisme social et les demandes de l'environnement, l'actualisation de certaines potentialités transformant elles-mêmes l'environnement et le rendant favorable à la mise à jour de nouvelles potentialités), on peut penser que les faits suivants ont pesé sur la production de l'irresponsabilité des pères chez les premiers créoles guyanais.

1/ A L'ORIGINE, SUR LES PLANTATIONS

a) L'exemple des affranchis

Les modèles de comportement suivis par les esclaves étaient fortement déterminés par le comportement des esclaves devenus libres, les affranchis. Or, il semble que les maîtres affranchissaient -sauf exception- essentiellement les esclaves dont ils souhaitaient se débarrasser. Affranchissement par intérêt économique. Un rapport du Gouverneur Fiedmont au Ministre des Colonies note en effet que "plus un nègre mérite d'être affranchi, plus il est utile à son maître et plus son affranchissement est difficile" (1) et les Pouvoirs Publics devaient intervenir pour éviter que l'affranchissement ne s'adresse "qu'aux nègres malades, invalides, paresseux ou ivrognes" ; ce qui décevait les espoirs "de voir se former une classe de noirs capables de vivre par eux-mêmes, de bien travailler." (2)

Ce sentiment se manifeste dans un mémoire de CHOISEUL de 1765 où il constate : "Tout homme se doit au travail et cependant rien de plus commun que l'oisiveté parmi les affranchis, rien de plus rare que la liberté jointe à des aliments" (3)

Cette tendance manifeste dans le groupe des affranchis -et qui s'explique par les conditions mêmes de sa formation- est renforcée par l'action des Pouvoirs Publics. Pour CHOISEUL, en effet, "il conviendrait de ne permettre l'affranchissement qu'à la charge (pour le maître) d'ajouter une modique pension au don de la liberté, à moins que les affranchis ne fussent en état de subvenir à leur subsistance par quelque métier. C'est aux Srs gouverneur et commissaire-ordonnateur à approfondir ces divers objets et à faire part de leur observation..." (4).

Ainsi au 18e siècle, en GUYANE FRANCAISE, le nègre semblait n'avoir pas le choix qu'entre l'incapacité absolue (juridique, etc...) de l'esclave et l'incapacité économique de l'affranchi. On ne donnait la liberté au nègre qu'après s'être bien assuré qu'il n'avait pas les moyens de l'utiliser pour produire une vraie condition d'homme : soit une fois qu'il était trop vieux, soit parce que le maître s'était rendu compte qu'il n'y avait rien à en tirer.

On voit donc l'environnement politique et social colonial produire, au temps même de l'esclavage, les conditions de l'assistanat, de la dépendance, qui régira la future société créole. Elle fournit aux futurs émancipés le modèle culturel qui, associé à d'autres facteurs, les détournera de l'affrontement direct avec l'écosystème pour la production d'une société nègre autonome.

---

(1-2-3) - Archives Coloniales - C 14 - Vol. 51 - F° 5 - 1779 - 12 Juin - Rapport de FIEDMONT à SARTINE

(4) - L'Esclavage en GUYANE - o.c. p. 31

b) L'exemple des Blancs

Un autre facteur facilitant le développement de cette tendance : l'exemple des Blancs eux-mêmes. En 1778, à part une dizaine de propriétaires qui possédaient entre 67 et 657 esclaves chacun -et encore seulement deux en ont plus de 200 et un seul plus de 500-, la majorité ne possédait que 5 à 6 esclaves et beaucoup en avaient entre un et deux. Aussi, la plupart d'entre eux vivaient-ils "presque toujours (...) une vie besogneuse et pénible. Par ailleurs, le mode de recrutement même de ces colons faisait que leur mode de vie était loin de s'inspirer de celui des colonies peuplées de protestants sobres, laborieux et travailleurs d'autres régions d'Amérique. Engagés soldats, métamorphosés en travailleurs, voire même repris de justice se succèdent sur le sol de GUYANE. En 1643, les futurs colons qui n'étaient que des vagabonds donnèrent la mesure de leurs talents, prirent à partie les archers et provoquèrent un scandale..." (1)

Dans le domaine économique non plus l'image de marque, le modèle proposé par les colons de la GUYANE du 18e siècle n'était pas très attractif pour les esclaves. "Flibustiers, engagés, vagabonds, animés du désir de s'enrichir au plus vite en travaillant le moins possible, sans moyens financiers, sans aucune expérience du climat, ni de ce nouveau pays, comment ces colons improvisés auraient-ils pu prospérer ? ... ils s'en tinrent à une exploitation primitive des terres ("inspirée des Indiens") qui séduisit les colons au départ parce qu'elle nécessitait peu de moyens et peu de travail"(2)

Par ailleurs, il est essentiel de souligner que la relation père/mère au sein de la société guyanaise reflète à son niveau la relation France/Guyane - colonisateur/colonisé... On peut se demander s'il y a convergence, renforcement des effets d'un niveau sur l'autre.

---

(1) - Docteur HENRY - p. 25

(2) - L'Esclavage en GUYANE FRANCAISE au 18e siècle - p. 37

### III - L'ABOUTISSEMENT DU PROCES DE PRODUCTION SOCIALE

#### A - LES SOCIETES MATRILINEAIRES FONCTIONNELLES DES NOIRS MARRONS

Le principe de descendance matrilineaire structure et fait fonctionner la société qu'il traverse dans toutes ses dimensions. La transmission des valeurs, des comportements, des systèmes d'attitudes, de valeurs, de représentation de comportements, autrement dit le transfert du patrimoine à l'enfant se faisait :

1/ par l'intermédiaire de tout un groupe ("placement", "délégation" de responsabilité pour l'apprentissage des techniques)

2/ il s'agit de sociétés à la dimension humaine ("face to face society") tout le monde connaît tout le monde

3/ correspondance entre production économique et production sociale et culturelle

4/ structuration cohérente et dynamique du savoir concernant l'organisation sociale et l'écosystème

Chez les Noirs Marrons, l'importance du rapport nourricier est dominante mais elle dispose de relais, de passerelle qui font qu'il se déploie dans l'ensemble du système social.

L'emprise de la mère sur l'enfant est démontrée par ces chiffres empruntés à une étude récente sur la société Matawai : 72 % des enfants sont élevés par leur mère ; sur le reste, 24 % le sont par des soeurs de lignage et seulement 2,5 % par les frères de lignage paternel. En cas de divorce, l'enfant revient rarement au père. Mais, elle est relayée, diversifiée, ventilée à l'intérieur du groupe de telle façon que l'influence de la mère soit équilibrée par celles d'autres membres féminins ou masculins du lignage, notamment en ce qui concerne les garçons.

Le placement ("fostering") : une mère remet son enfant pour l'élever à une autre personne de son matrilignage. Il ne s'agit pas d'une adoption ; la mère conserve sur son enfant tous ses droits. Il y a contrôle du lignage : les anciens sont consultés avant l'opération.

Si le lignage a un droit de regard sur l'enfant, une seule personne est considérée comme responsable de sa socialisation, c'est en général une femme, la mère ou la mère "adoptive" même s'il s'agit d'un garçon. Dans ce dernier cas, la responsable de l'enfant délèguera une partie de ses pouvoirs à un homme de son lignage pour que le garçon acquière avec lui les compétences spécifiquement masculines : défrichage de l'abattis, abattage des arbres, sciage des planches, fabrication de canots, constructions de maisons, navigation sur la rivière. Cet homme peut être le père, le mari ou le frère de lignage de la mère.

La société créole guyanaise se caractérise par une matrifocalité, un matricentrisme, corrélation d'une absence/démission du père au sein d'un environnement global caractérisé par le primat des valeurs masculines.

En effet, j'avais été aussi dans le cadre d'autres enquêtes que par des observations effectuées dans la vie de tous les jours, frappé par l'importance croissante du rôle joué par la femme dans la vie de la société créole autour de moi. Cette importance s'était précisée par des lectures, notamment celle d'un article écrit par deux auteurs anglosaxons, deux femmes, Francis HENRY et Pamela WILSON, intitulé "LE STATUT DES FEMMES DANS LES SOCIÉTÉS CARAIBES. APERÇU DE LEURS RÔLES SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET SEXUEL."

Il s'agissait d'un travail techniquement assez moyen qui avait dû être un mémoire rédigé à la hâte, sans effort d'ordre, ni de synthèse, mais il me fournissait au moindre coût la matière contenue dans maints ouvrages importants qui, dans les années 60-70 avaient parlé de la situation des femmes du monde afro-latino-amérindien. Les conclusions auxquelles parvenaient ces auteurs étaient les suivantes :

1/ dans ces sociétés, les femmes détiennent un statut subordonné par rapport à leur partenaire masculin ;

2/ cet état de choses est fonction de la situation économique globale de la société à laquelle elles appartiennent ;

3/ ces conditions économiques commandent non seulement la situation des femmes mais la relation globale qu'elles vivent : c'est le statut économique peu valorisé des hommes qui fait qu'ils refusent de jouer sérieusement, de prendre au sérieux le jeu du couple. Ils sont tricheurs malgré eux, par la force des choses ;

4/ face à cette situation, les femmes mettent en pratique toute une série de stratégies, utilisant des moyens à elles pour compenser leur statut inférieur. Elles "sont perçues comme des stratèges et des manipulatrices qui combinent habilement les voies et les moyens en vue d'atteindre leurs objectifs aux dépens des hommes."

Ce qui est important c'est, là encore, la relation de ces stratégies avec l'environnement économique. Là où, comme dans la plupart des cas cités par les auteurs, cet environnement est peu favorisant, les objectifs visés par les femmes sont relativement limités. Ainsi, les auteurs évoquent des héroïnes de chansons de SPARROW, Jean et Dinah, qui manipulent des Yankees pour leur prendre leur argent et laissent pendant ce temps-là leurs maris sur la touche. Ailleurs, elles citent le cas d'une femme engrossée par un Yankee qui "piège" un Grenadien et se fait épouser par lui. La tradition orale (produite par les mâles) décrit la femme comme lascive, dépensière, futile, traîtresse, infidèle, etc... Le thème de l'argent est partout associé à son comportement, ce qui confirme, à ce niveau, la thèse de la relation avec l'environnement économique.

Il est normal de s'attendre à ce que des changements économiques engendrent des modifications (peut-être non proportionnelles mais réelles) dans cette situation. C'est ce qu'il nous a semblé constater -sans être encore en mesure de l'affirmer avec certitude- dans la société créole guyanaise.



La législation sociale a fourni à nos soeurs les éléments d'un nouveau "bargaining power", d'un nouveau pouvoir de négociation dans leur relation avec l'homme. Du côté de celui-ci également bien sûr les choses ont changé, mais relativement moins nous semble-t-il. De toute façon, ce qui nous importe ici c'est la position nouvelle du rapport de forces. Il est incontestable que globalement il s'est déplacé en faveur des femmes créoles.

Introduisons l'enfant dans cette relation. Sa vie sera marquée par un phénomène déjà évoqué à de nombreuses reprises à propos des sociétés créoles : la matrifocalité. La mère constitue le "foyer" (aux sens divers de ce terme) de son existence jusqu'à un âge très avancé, même lorsqu'il sera lui aussi devenu un parent.

La transmission de l'idéologie, du système des représentations, des attitudes, des comportements, des valeurs, sera déterminé par cette situation. Elle-même exprimera à un degré très fort la place et le statut de la mère dans la société, non seulement la manière dont elle vit son rapport à l'homme, aux hommes, mais les pressions qu'exercent sur elle les différentes contraintes d'ordre économique, mais aussi psychosocial, éthique, religieux, auxquelles elle est soumise dans sa vie très quotidienne mais aussi dans les dépassements rituels et festifs qui rythment son existence avec une relative régularité.

Nous avons de façon extrêmement sommaire, partielle, partielle <sup>évoqué</sup> un aspect de l'évolution de la femme créole. C'était dans le but de fournir un point de référence pour l'analyse de certaines perspectives de changement que nous avons cru discerner dans celle de certains groupes de Noirs Marrons. Cette rapide évocation visait, en effet, à nous permettre de nous poser la question suivante : la société des Noirs Marrons que nous pouvons observer en GUYANE est-elle en train de décrire une courbe analogue à celle suivie par la population créole guyanaise et sous l'effet des mêmes facteurs ?

Une analyse en profondeur pas encore effectuée nous permettra, je l'espère, d'évaluer un jour le poids et la forme du facteur économique dans cette évolution.

## CONCLUSION

Nous avons réfléchi ensemble sur les possibilités d'élaborer un instrument de mesure d'évolution sociale. Bien sûr, l'avancée est encore modeste. Un important travail -tout le travail- reste à faire tant au niveau du terrain que dans le domaine de la réflexion théorique pour en faire un outil opérationnel. Par ailleurs, même si tout va bien et qu'il soit utilisable pour la société des Noirs Marrons -ou un des groupes qui la composent-, rien ne nous permet d'affirmer qu'il fonctionnera sans modification sérieuse dans le cas d'autres sociétés.

Cependant, j'espère bien qu'à long terme, il pourra jouer son rôle dans la mise sur pied d'une sociologie de la différence, une sociologie vraiment différentielle, celle que requiert la voie qu'ont choisie nos sociétés afro-latino-amérindiennes -et par extension celles du monde entier- affirmation de leur différence assise sur réappropriation à la fois passionnelle et rigoureuse de leurs environnements comme une assise indispensable pour participer sans se perdre à la grande compétition technologique mondiale